



*Fédération Nationale des Associations  
d'Usagers des Transports*

*Association agréée de consommateurs*

Paris, le 27 février 2008

## **La FNAUT propose au Chef de l'Etat d'organiser un « Grenelle européen des Transports »**

Le Grenelle de l'Environnement organisé en 2007 a constitué une démarche originale de démocratie participative, qui a permis un dialogue utile entre les différents acteurs et l'émergence de propositions novatrices. Un bilan de cette opération est prématuré : la FNAUT, comme d'autres associations, a exprimé sa déception face à certaines décisions récentes du gouvernement mais, à l'inverse, d'autres décisions en préparation sont prometteuses.

La France présidera l'Union Européenne à partir du 1er juillet prochain. Elle bénéficiera alors d'une opportunité exceptionnelle pour approfondir la démarche du Grenelle, en particulier dans le secteur des transports dont l'importance est cruciale. De nombreuses mesures annoncées lors du Grenelle français ne peuvent en effet s'appliquer pleinement que dans un cadre européen, qu'il s'agisse d'investissements ou d'écotaxes.

C'est pourquoi, la FNAUT a suggéré au Chef de l'Etat que la France, pionnière sur le plan national, organise un « Grenelle européen des transports ». Une telle initiative montrerait que l'Union Européenne est capable de jouer un rôle de chef de file sur les questions climatiques. Elle serait de nature à réconcilier les citoyens français avec l'Europe en mettant en avant un sujet proche de leurs préoccupations mais trop souvent abordé de manière technocratique.

**Contact presse : Jean SIVARDIERE, Président, Tél. 04 76 75 23 31**